

AVENANT N° 1 AU REGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE DES REGIONS D'ENDURO 2019

/...

ART. 4 - ENGAGEMENTS

Les engagements seront effectués à l'adresse suivante : <https://ffm.engage-sports.com>. Le montant de l'engagement est fixé à **330 €** par équipe et devra être versé globalement pour les trois pilotes (paiement par CB uniquement).
Des pilotes individuels (licenciés à l'année) pourront participer à l'épreuve, dans une catégorie dénommée « catégorie nationale », selon les places disponibles. Le droit d'engagement est fixé à **110 euros par pilote** (paiement par CB uniquement)

Le nombre maximum de partants est fixé à 400 **440** pilotes (dont 5 places réservées aux partenaires FFM et 5 places réservées, jusqu'à 15 jours avant l'épreuve, aux clubs organisateurs)

/...

Paris, le 28 février 2019